



Agissons ensemble en faveur de notre patrimoine commun

Les nouveaux accords de pêche

Mauritanie - Union Européenne

A l'horizon, de l'espoir

L'ONG mauritanienne Mer Bleue félicite les parlementaires européens pour la résolution du 14 mai portant sur les nouveaux accords de pêche. Cette résolution sera, nous en sommes convaincus, une étape décisive vers une pêche durable et équitable en Mauritanie et dans la sous-région. Par la présente contribution, nous répondons à l'appel des parlementaires pour faire précéder les négociations sur les accords de pêche entre l'Union Européenne et la Mauritanie, par un large débat permettant une participation des citoyens, des organisations de la société civile et des parlementaires nationaux, assurant ainsi plus de démocratie et de transparence dans la gestion des ressources halieutiques.

La résolution de l'Union Européenne, un moment décisif

Une résolution sur les accords de partenariat dans le secteur de la pêche entre l'**Union européenne** et la **Mauritanie** a été adoptée par le Parlement Européen le 14 mai 2011, en session plénière, et ce, **avant** que ne débute **la renégociation** de ces accords.

Avec cette résolution, **les parlementaires reconnaissent** que « *les accords précédents ont contribué à **une surexploitation** de certaines ressources, **en particulier pour le poulpe**, réduisant ainsi les possibilités de pêche des petits pêcheurs mauritaniens et donnant **un avantage concurrentiel** à l'industrie de l'**Union Européenne**, en raison de l'accès **subventionné** dont bénéficient ses navires ... »*

La résolution insiste pour que « *tout accès à la pêche dans les eaux mauritaniennes pour les navires battant pavillon d'un État membre de l'**Union européenne** soit fondé sur le principe des **stocks excédentaires** ... si des réductions de l'effort s'imposent, les flottes des pays tiers (**UE** et autres) **qui occasionnent les dommages environnementaux les plus importants** devraient être les premières à les faire ».*

A l'horizon, de l'espoir

L'ONG mauritanienne **Mer Bleue**, **félicite les parlementaires** de l'Union Européenne pour leur **conclusion**, sans ambiguïté, que les accords précédents ont autorisé une situation frôlant le **pillage**.

Leur intention de faire respecter le principe des **stocks excédentaires** et leur souhait que, désormais, les engagements en matière de « durabilité » et d'« équité » **se concrétisent**, sont à louer. La pêche aux **poulpes et aux crevettes** devrait, dans ce cas, être effectivement réservée exclusivement **à nos pêcheurs artisanaux** qui utilisent des méthodes de pêche plus sélectives et moins nocives pour l'environnement marin.

La **résolution** rappelle également que les nouveaux accords doivent s'inscrire dans le **code de bonne conduite pour une pêche responsable de la F.A.O.**

Il est évident que **les futurs accords**, tels que prévus par les parlementaires, **pénaliseront les opérateurs européens dans l'exploitation** des ressources halieutiques **mauritaniennes**. En considérant **la dépendance financière** de la Mauritanie vis-à-vis de l'Union Européenne, les parlementaires ont ajouté dans leur résolution que **les futurs accords ne doivent en aucun cas porter préjudices aux compensations financières**.

Une résolution inespérée dans la sauvegarde du patrimoine halieutique mauritanien

La résolution de l'Union Européenne est **historique** et représente très certainement **notre dernière chance** pour sauver nos pêcheries.

Depuis les années soixante, **nous avons laissé** des étrangers pêcher dans nos eaux de façon de **plus en plus intensive** pendant que nous nous efforçons en même temps de **développer notre propre flottille**.

La pêche artisanale est, incontestablement, le secteur ayant **le plus de potentiel de création d'emplois** pour notre population devenue majoritairement urbaine suite aux sécheresses des années soixante dix.

Tout le monde savait que **la croissance galopante des différents secteurs de la pêche** ne pouvait pas durer éternellement. Cependant, et sans oublier les quelques efforts par ci et par là, **personne n'a jusqu'à présent réussi à contrôler réellement le développement effréné de la pêche**, malgré des **indices plus qu'inquiétants**.

Par rapport aux années soixante, **la biomasse des ressources halieutiques s'est réduite de 75%** et depuis les années quatre vingt on constate une **dégradation constante de la biodiversité marine** qui se traduit par **une baisse de captures d'espèces d'une valeur marchande importante**. Les débarquements sont quasi dominés par de petites espèces qui se vendent à de faibles prix.

C'est là une vraie catastrophe pour nos pêcheurs artisanaux qui dépendent surtout des espèces nobles situés **en haut** de la **chaîne alimentaire** et qui peuvent uniquement **prospérer dans un milieu marin équilibré**.

La dégradation de la biodiversité et la subséquente **baisse des recettes** pour nos pêcheurs, aggravent **la migration** de nos populations vers, entre autres, **l'Europe**. « Barça ou barsack », (« Barcelone ou la mort » comme le disent en Wolof les jeunes candidats sénégalais à l'émigration clandestine par la voie des mers) est la phrase qu'on entend au moment du débarquement des poissons. « **Les Européens aiment nos poissons mais pas nos populations (imigrées)** » évoque Rashid Sumaila, chercheur éminent de l'Université de Colombie Britannique dans le film « End of the line ».

Ces mots crus ne sont pas loin de la vérité quand on observe la montée des parties politiques d'extrême droite en Europe. C'est alors également dans **l'intérêt** de l'équilibre politique Européen **de pêcher moins en Afrique de l'Ouest**, d'éviter la **destruction** de notre environnement marin et de **restaurer l'équilibre naturel**, afin que nos pêcheurs puissent avoir une existence digne chez eux.

Nos efforts pour gérer la mer durablement

Le monde entier reconnaît nos efforts dans la protection des écosystèmes sensibles qu'abrite le Parc National du Banc d'Arguin. **3,6 % des nos eaux marines (ZEE)** sont ainsi **protégées**, ce qui **dépasse la moyenne mondiale** estimée à 1%.

Nos **pêcheurs artisanaux** ont fait de **grands sacrifices** en cessant de pêcher **dans environ 30%** de leur zone de pêche habituelle (maintenant parc national), au **bénéfice de la protection de la biodiversité** et le **futur** de nos **enfants et petits enfants**.

Moins connus mais aussi remarquable sont les travaux **de restauration des habitats** dans le Parc National du Diawling, mosaïque d'écosystèmes côtiers gravement affectée par la sécheresse et la construction d'un barrage à **l'embouchure du fleuve Sénégal**.

Nos **aires protégées** sont de véritables **berceaux** pour un bon nombre de ressources marines dont, non seulement nos propres **pêcheurs profitent**, mais qui alimentent également les européens et les pêcheurs d'autres nationalités en ressources halieutiques.

Notre pays **aux ressources limitées** a fait l'effort, à maintes reprises, de favoriser **la durabilité** face au **lobbying** des plus **puissants** axé sur des **bénéfices à court terme** (voir encadré ci-contre).

*En se posant de sérieuses questions quant à la durabilité d'une **exploitation** industrielle de nos praires (une espèce de coquillage), **notre gouvernement** et **société civile** ont **découragé** une compagnie hollandaise de s'installer en Mauritanie pour exploiter **ces bivalves** avec des méthodes de **pêche controversés**, alors que l'utilisation de leurs **engins** venaient d'être **interdite aux Pays Bas**.*

*Suite aux résultats des travaux de nos scientifiques sur **les impacts environnementaux néfastes** de la pêche aux crevettes et langoustes avec des **chaines raclant le fond marin**, utilisé par des espagnols, les français et d'autres, notre gouvernement a **l'intention d'interdire** l'usage de la chaîne raclant.*

*Au lieu d'**encourager** ce genre de décision indispensable **pour restaurer l'équilibre naturel**, les gouvernements français et espagnols font actuellement **pression** sur Bruxelles dans une lettre conjointe demandant à **l'Union Européenne** de maintenir leurs « droit » de **détruire les fonds marins mauritaniens** dans le cadre de l'accord de pêche.*

La protection des écosystèmes marins dans la zone de pêche industrielle, une dimension encore peu explorée

Avec cette brochure **Mer Bleue répond** à l'appel des parlementaires européens pour réfléchir avec eux sur les éléments qu'il faudra inclure dans les prochains accords.

Les éléments souvent discutés portent sur :

- l'urgence de **baiss**er les quotas
- l'importance de **réduire le nombre de navires**
- **l'accès injuste** des pêcheurs étrangers **aux espèces** ciblées par nos propres pêcheurs
- **les subventions** donnant un **avantage concurrentiel** à l'industrie de l'Union Européenne
- La protection des **écosystèmes sensibles** de la **zone côtière**
- **notre dépendance financière** vis-à-vis des accords de pêche qui **affaiblissent** notre position dans les négociations,

L'urgence de **protéger** les **écosystèmes sensibles** et **très menacés** dans la **zone de pêche des européens et d'autres nationalités** a été jusqu'ici quasiment ignorée dans les débats.

Cependant cette zone de pêche abrite des écosystèmes sensibles de grande valeur tels que **des récifs coralliens en eaux profondes**, des points chauds de biodiversité dans la colonne d'eau (autrement appelés **les zones d'upwelling intenses**) et les **bancs de bivalves**.

Ces écosystèmes sont de **véritables moteurs** derrière la richesse halieutique de la zone. Ils sont **très menacés**, principalement par **la pêche** et deuxièmement par le développement **du secteur pétrolier et gazier** (voir encadré à côté).

La carte ci-dessous montre où ces écosystèmes sont localisés.

Les sphères roses indiquent les zones d'upwelling intenses où la remontée des eaux froides des grands fonds,

*Des récifs coralliens ont été découverts à 500 mètres de profondeur lors des prospections pétrolières. Des études approfondies montrent que **ces coraux ont quasiment disparus** à cause du **chalutage de fond** par les pêcheurs (notamment les espagnols) ciblant les crustacés et les merlus.*

*Les **prospections pétrolières** ont permis également à mieux étudier des **zones d'upwelling intense**.*

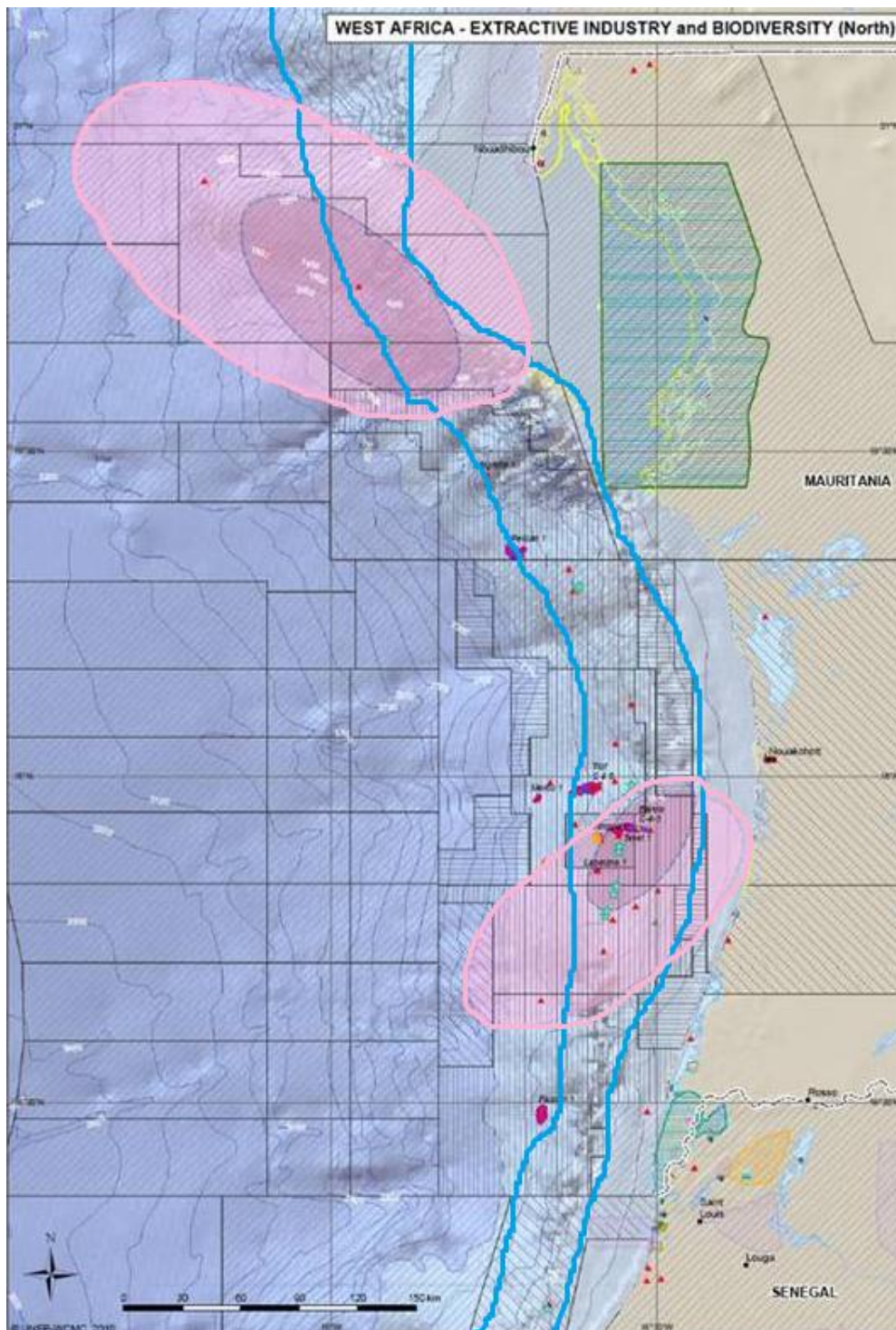
*De la recherche sur la **pêche accidentelle** des pêcheurs étrangers (notamment des hollandais mais aussi des russes) ciblant les **petits pélagiques** (sardinelles, chinchard, maquereaux) montre que des espèces comme **le marlin, des requins, les raies manta et des tortues marines disparaîtrons** au niveau régional dans les prochaines années (10 à 20 ans).*

*Cette **pêche accidentelle** est probablement **très importante** dans **des zones d'upwelling intenses** où la **vie marine pélagique** est particulièrement **dense et diverse**.*

chargées de nutriments, est particulièrement forte. Ce phénomène donne lieu à une explosion de vie dense et complexe.

Les fonds marins du rebord du plateau continental, indiqués dans les limites bleues, abritent des récifs coralliens en eau profonde. Les étoiles bleues représentent des endroits où des récifs vivants ont été trouvés.

Les données sur l'écologie de la zone sont rares et il est probable qu'il y ait plus d'endroits hébergeant ces écosystèmes de valeur inestimable.



Nos recommandations

En réitérant le souhait de la résolution des parlementaires européens que les « **réductions de l'effort de pêche** » devront d'abord être portées « *par les flottes des pays tiers (UE et autres pays) qui occasionnent les dommages environnementaux les plus importants* », et en rappelant l'**engagement de la Mauritanie**, à travers la **convention sur la biodiversité**, de protéger une sélection **représentative d'habitat dans 10% de ses eaux**, Mer Bleue recommande :

L'érection d'Aires Marines Protégées dans la zone de pêche industrielle en incluant les récifs coralliens des eaux profondes, les zones d'upwelling intenses et les bancs de bivalves (sur la base des données déjà connues indiqué dans la carte ci-dessus)

Considérant les efforts de nos pêcheurs artisanaux qui ont depuis 40 ans cessé de pêcher dans environ 30% de leur zone de pêche habituelle, Mer Bleue recommande :

Que les futures Aires Marines Protégées qui seront érigées dans l'actuelle zone de pêche industrielle puissent être exclusivement accessibles aux pêcheurs artisanaux.

Afin que l'effort de protéger l'environnement marin soit équilibré entre les pêcheurs artisanaux et les pêcheurs industriels, Mer Bleue recommande :

Qu'au moins 30% de l'actuelle zone de pêche industrielle utilisé par des européens et d'autres nations soit réservé exclusivement aux pêcheurs artisanaux.

Nos recommandations concernent également,

1) L'approbation des nouveaux accords de pêche par les parlements mauritaniens et européens.

2) Le partage de l'information et des connaissances entre les différents groupes de la société civile en Europe et en Mauritanie.

3) Le statut d'observateur durant les négociations des nouveaux accords de pêche pour :

- Deux représentants des ONGs mauritaniennes
- Deux représentants des pêcheurs locaux
- Un représentant de la presse locale
- Un représentant des ONGs internationales
- Au moins deux experts - conseillers techniques indépendants

- 4) Le financement, par l'Union Européenne, de la participation de la société civile mauritanienne et des experts indépendants qui seront choisis de commun accord.
- 5) Le financement de la recherche sur des écosystèmes de la zone de pêche industrielle.
- 6) Le soutien de l'Union Européenne pour lancer le processus d'aménagement intégré dans la zone marine, déjà entamé en Europe.
- 7) La vulgarisation des connaissances des écosystèmes de la zone de pêche industrielle.
- 8) La reconnaissance par l'Union Européenne des valeurs des écosystèmes de la zone de pêche industrielle.
- 9) L'estimation des coûts des dégâts écosystémiques infligés sur ces écosystèmes durant la mise en œuvre des accords précédents.
- 10) Une compensation financière pour les dommages dans les nouveaux accords.

28/05/2011

Références utilisées

- **L'évolution des ressources halieutiques en Mauritanie**

Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches www.imrop.mr
The sea around us project de l'université de Colombie-Britannique
www.seaaroundus.org

Gascuel, D., Labrosse, P., Meissa, B., Taleb Sidi, M.O. and S. Guénette, 2007. Decline of demersal resources in North-West Africa: an analysis of Mauritanian trawl survey data over the past 25 years. *African Journal of Marine Science* 29-3: 331-345.

Zeeberg, J., A. Corten, and E. de Graaf, 2006. Bycatch and release of pelagic megafauna in industrial trawler fisheries off Northwest Africa. *Fisheries Research*, 78:186-195.

Christensen, V., Amorim, P., Diallo, I., Diouf, T., Guénette, S., Heymans, J.J., Mendy, A.N., Taleb Sidi, M.M., Palomares, M.L.D., Samb, B., Stobberup, K.A., Vakily, J.M., Vasconcellos, M., Watson, R., and D. Pauly, 2005. *In Pêcheries maritimes, écosystèmes & sociétés en Afrique de l'Ouest : Un demi-siècle de changement, Dakar (Sénégal), 24-28 juin 2002*. Actes du symposium international, France. pp. 377-386.

- **Le Parc National du Banc d'Arguin** : www.pnba.mr
- **Le Parc National du Diawling** : <http://www.mauritania.mr/pnd/>
- **Les récifs coralliens des eaux profondes**

Rogers, A.D., 1999. The biology of *Lophelia pertusa* (Linnaeus 1758) and other deep-water reef-forming corals and impacts from human activities. *International Review of Hydrobiology* 84: 315-406.

Colman, J.G., Gordon, D.M., Lane, A.P., Forde, M.J. and J.J. Fitzpatrick, 2005. Carbonate mounds off Mauritania, north-west Africa: status of deep-water corals and implications for management of fishing and oil exploration activities. *In Freiwald, A. & Roberts, J.M. (Eds.), Cold-water corals and ecosystems*, 417-441. Springer-Verlag, Berlin Heidelberg.

Krastel, S., Wynn, R.B., Hanebuth, T.J.J., Henrich, R., Holz, C., Meggers, H., Kuhlmann, H. Georgiopoulou, A., and H.D. Schulz., 2006. Mapping of seabed morphology and shallow sediment structure of the Mauritania continental margin, North-West Africa: some implications for geohazard potential. *Norwegian Journal of Geology* 86 (1976): 163-176.

- **Les zones d'upwelling intenses**

Camphuysen C.J. & J. van der Meer, 2006. Wintering seabirds in Western Africa: foraging hot-spots off Western Sahara and Mauritania driven by upwelling and fisheries. *African Journal of Marine Science* 27(2): 427-437.

Wynn, R.B and B. Knefelkamp, 2004. Seabird distribution and oceanic upwelling off northwest Africa, 2004. *British Birds* 97 323-335.

Helmke, P., 2003. Remote sensing of the North West African upwelling and its production dynamics. Dissertation zu Erlangung des Doktorgrades der Naturwissenschaften am Fachbereich 5 – Geowissenschaften der Universität Bremen. 169 pp.

- **Les bancs de bivalves et la pêche à la drague**

Kloff, S., Trebaol, L. and E. Lacroix, 2007. Pêche aux bivalves & environnement. Panorama mondial, études de cas, application à l'exploitation des praires en Mauritanie. Fondation Internationale du Banc d'Arguin, FIBA. La Tour du Valat, Arles, France. Available on: www.lafiba.org/

Holland Shellfish, Strip mining Mauritania's seafloor
www.greenpeace.nl/Global/nederland/report/2010/5/holland-shellfish-strip-mini.pdf

Le journal mauritanien "le calame" Pêche à la drague, le pire du pire
www.lecalame.mr/index.php?option=com_content&task=view&id=1771&Itemid=28

Yarba Fall Ahmed Ghali, 2010. Mauritanie : Communiqué de Presse (Mer Bleue)
www.merbleue.org

- **Migration clandestine et exploitation effrénée des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest**

Campredon, P., 2011. Mami Wata, mère des eaux : Nature et communautés du littoral ouest-africain. Actes Sud. ISBN : 978-2-7427-9328

- **Les accords de pêche, l'inégalité et l'injustice**

Coalition pour des Accords de pêche équitables : <http://www.cape-cffa.org/>

- **Information générale sur le débat national pour une pêche durable et équitable**

Réseaux des journalistes pour une pêche responsable en Afrique de l'Ouest
<http://rejoiprao.blog4ever.com/blog/article-366485.html>